

Le coin de la halakha :

Quelle bérakha récite-t-on après avoir mangé un fruit (ou un légume) et un gâteau? Et dans quel ordre ?

D'habitude la bérakha de « *al hamihya* » a la préséance. Mais ici, on récitera d'abord :

1 « boré néfachot »,

2 puis « al hamihya ».

En effet, le texte de « *al hamihya* » contient les mots « *ténouvat hassadé* » (signifiant tout ce qui pousse dans les champs). En les prononçant ici, on pourrait acquitter les fruits et légumes, d'où la récitation de « *boré néfachot* » d'abord, puis « *al hamihya* ».

Si, par habitude, on s'est trompé et on a récité « *al hamihya* » d'abord, on pourra (et on devra) quand même dire « *boré néfachot* » ensuite.